



Rapport d'impact et Pacte d'engagement



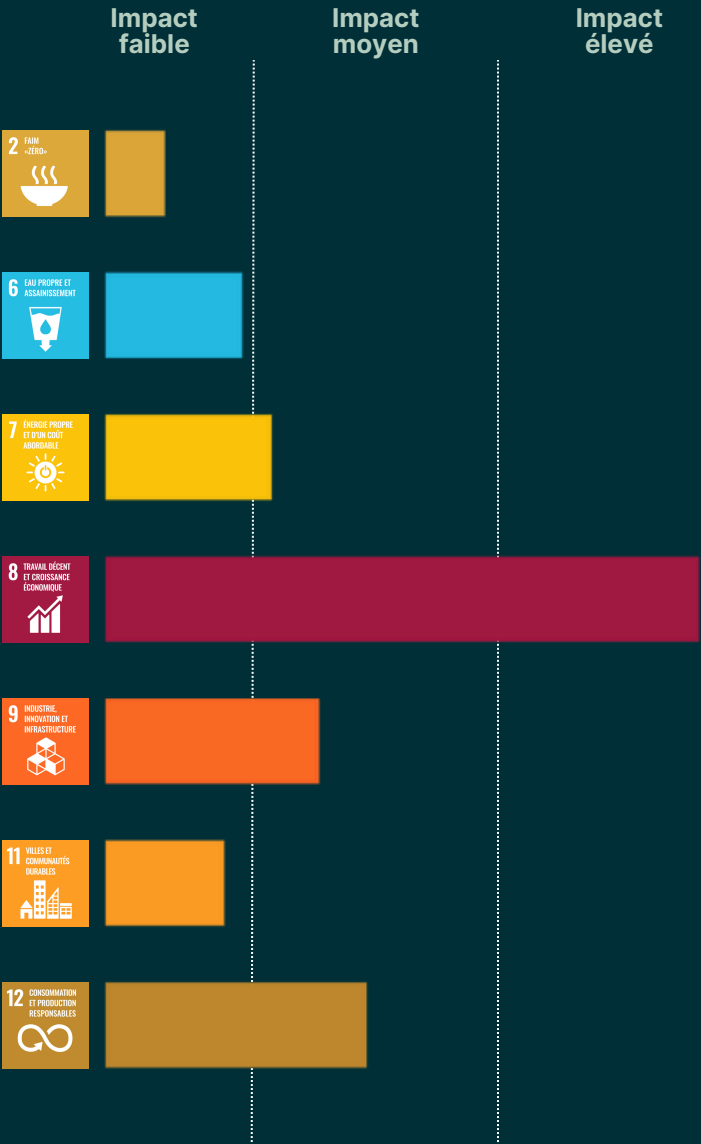


Le score de l'entreprise est calculé en prenant en compte :

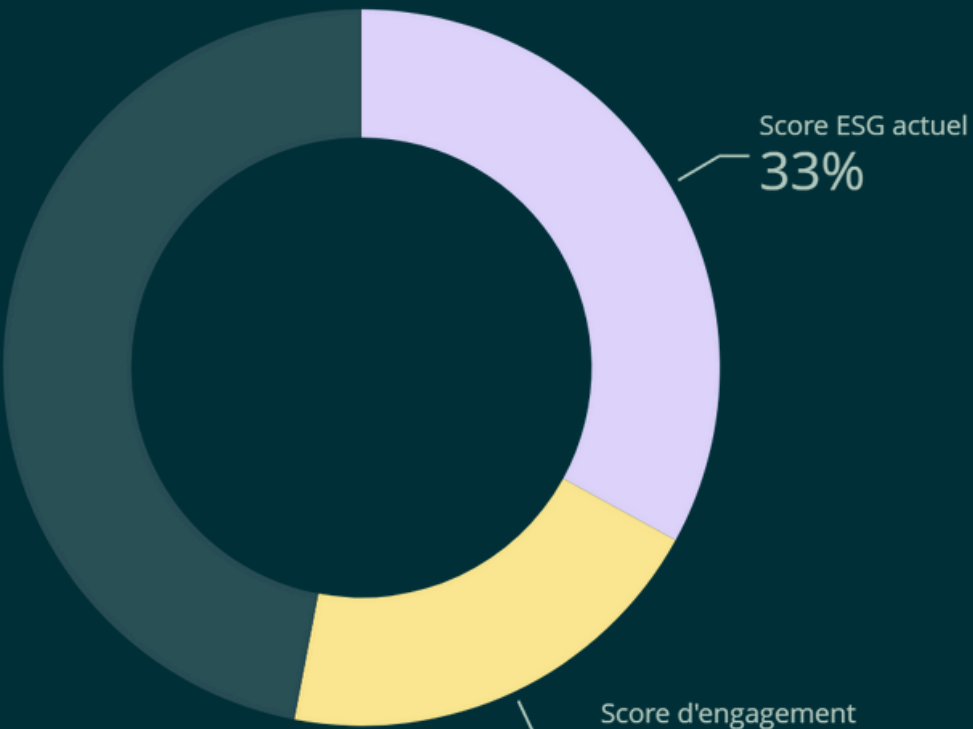
- Les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) au sein de l'entreprise ;
- Le Pacte d'engagement composé des actions que l'entreprise s'est engagée à mettre en place d'ici 2 ans ;
- L'intensité de couverture des Objectifs de Développement Durable (ODD), soit les impacts positifs des activités de l'entreprise sur la société et/ou l'environnement.

Par ailleurs, les impacts négatifs potentiels du secteur d'activités de l'entreprise ont été identifiés et mesurés.

Impacts positifs de l'entreprise



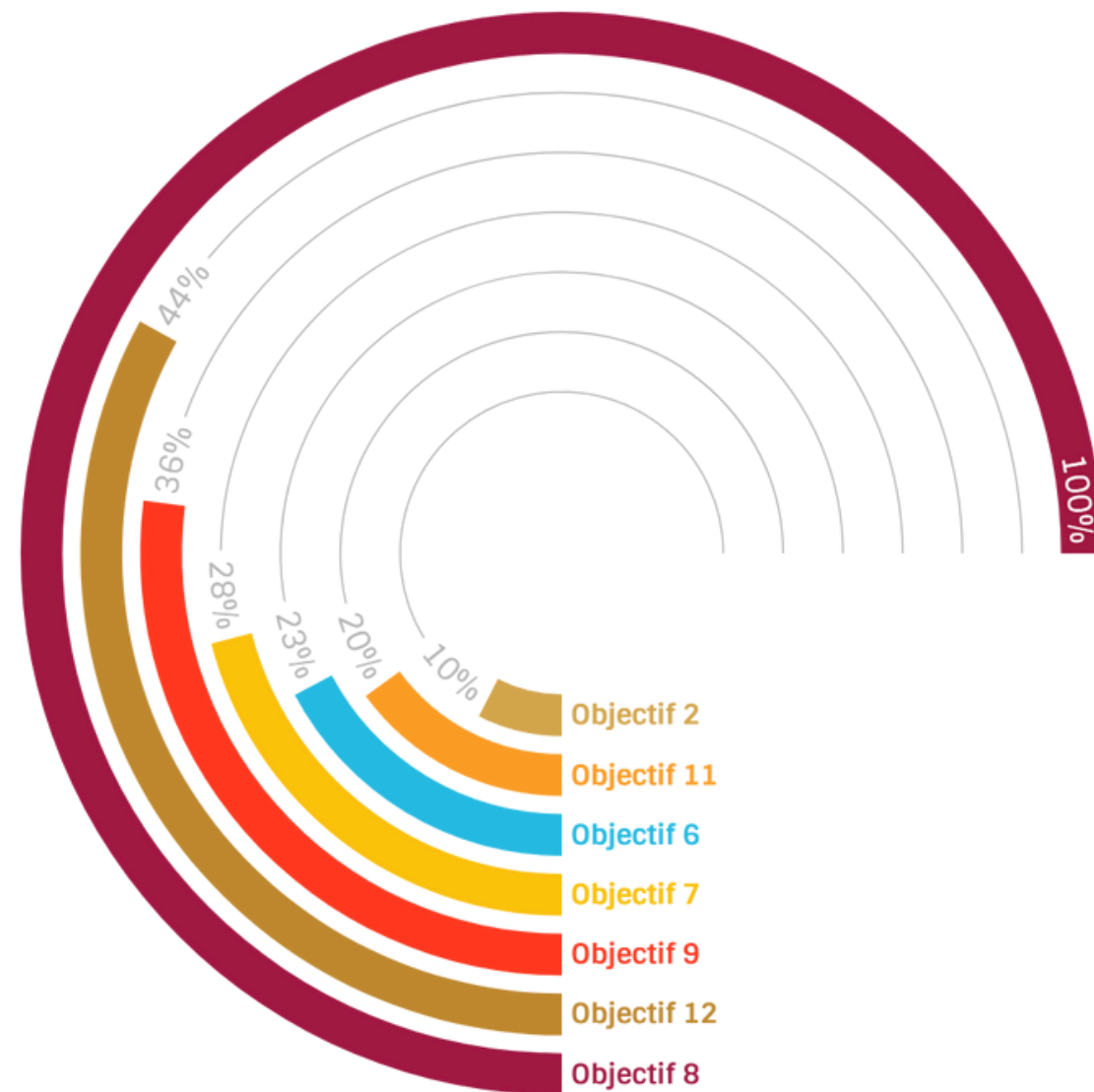
Pratiques et engagements ESG



Risques d'impacts négatifs du secteur

ODD	Risque du secteur	Mitigation
	Risque potentiel	Moyenne
	Risque potentiel	Moyenne
	Risque potentiel	Faible
	Risque élevé	Faible
	Risque potentiel	Faible

Code d'activité (NACE)	540
Impacts négatifs potentiels du secteur	Risque faible
Score de mitigation de l'entreprise	46%



Nelson Jam

Objectifs de Développement Durable

Mission d'entreprise

8.9. Les hôtels Jam ont pour mission de contribuer à promouvoir le tourisme durable en mettant l'accent sur un développement économique local équilibré, qui préserve les ressources naturelles, valorise le patrimoine culturel et crée des opportunités économiques pour les communautés locales.

Engagements généraux

9.1. Les hôtels Jam privilégient l'efficacité énergétique, les matériaux écoresponsables et une philosophie de consommation raisonnée.

11.4. Les hôtels Jam collaborent avec des artisans et designers émergents, soutenant leur démarche entrepreneuriale en intégrant leur savoir-faire axé sur le réemploi, les matériaux recyclés ou nobles, et en valorisant leur expertise au sein de nos projets.

12.2. Les hôtels Jam intègrent l'économie circulaire au cœur de leurs projets de rénovation en privilégiant l'utilisation de matériaux recyclés, recyclables ou issus de ressources locales. Cette démarche réduit leur dépendance aux matières premières vierges tout en soutenant les filières locales de réemploi. Par exemple, les matériaux nobles tels que le bois, la pierre ou la terre sont sélectionnés pour leur durabilité et leur faible impact environnemental.

12.5. L'engagement des hôtels Jam dans le réemploi de matériaux et le recours à des artisans spécialisés dans la restauration et le reconditionnement permet de limiter la génération de déchets liés aux rénovations et à l'exploitation des bâtiments. En favorisant la réutilisation et la transformation d'éléments existants, les hôtels réduisent considérablement leur empreinte écologique et participent à une économie plus circulaire.



